

#3

Printemps
2020

AGIR ENSEMBLE

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES DE L'AISNE



ÉDITO

Dans l'Aisne, les écoles de l'Enseignement catholique vivent grâce à votre générosité. Grâce à cela, toute famille a la possibilité de faire le CHOIX de ce qu'elle trouve le meilleur pour ses enfants.

La Fondation Saint Matthieu Aisne mobilise les fonds pour aider nos écoles à : soutenir la comparaison avec l'immobilier public qui s'est beaucoup modernisé, répondre aux exigences réglementaires (mises aux normes, accessibilité handicapés), développer de nouveaux outils pédagogiques.

Parents, grands-parents, employeurs, enseignants, amis, anciens élèves, fournisseurs, vous reconnaissez que nos écoles correspondent à des valeurs que vous défendez et qui recherchent le meilleur pour vos enfants ; alors nous comptons sur vous pour leur donner un avenir. À notre connaissance, la Fondation Saint Matthieu Aisne est la seule qui reverse 100% de votre don aux établissements que vous soutenez.

Nous vous remercions vivement pour votre générosité.

merci d'avance pour votre générosité

André Baudoux

André BAUDOUX

Président de la Fondation Saint Matthieu Aisne



Soutenez les projets de la Fondation Saint Matthieu en Aisne

Un des projets que vous avez soutenus

par exemple...



Travaux de modernisation et d'extension et construction d'une chapelle.
Ecole de La Sainte-Famille à Fère en Tardenois (02)



L'établissement Sainte-Famille est une école qui accueille 206 élèves.

Pour respecter les normes de sécurité et optimiser au mieux l'espace pour les enfants, un grand projet de modernisation a été mis en place.

A la rentrée 2020, les 206 élèves auront donc un nouveau restaurant scolaire accompagné de sa cuisine, ainsi qu'une chapelle entièrement rénovée.

Les membres d'éducation auront, eux, de nouveaux bureaux.

Nous remercions tous les acteurs de ce projet pour leur générosité !

Montant des travaux : 408 500 €

Aide territoire accordée grâce à vos dons : 5000 €

Aide de l'A.P.E.L. de l'établissement : 1 500 €

Aide accordée grâce à vos dons par la Fondation Saint Matthieu Aisne : 32 000 €

Montant collecté grâce à vos dons depuis 2018 : 11 490 €

Aide du Diocèse pour la chapelle : 120 000 €



L'Enseignement catholique de l'Aisne en quelques chiffres



12 000
élèves



49 établissements
19 écoles **15** collèges **15** lycées



25 M€
d'investissement à réaliser

5 BONNES RAISONS DE LES AIDER

- 1** Contribuez au **développement et à la pérennité** des écoles catholiques de l'Aisne, de la maternelle à l'université.
- 2** Témoignez de votre **attachement à la mission éducative et pastorale de l'Enseignement catholique** aux côtés des instances locales qui nous soutiennent (directions diocésaines, UROGEC ou UDOGEC, APEL).
- 3** **Bénéficiez d'une réduction** de votre Impôt sur le Revenu (IR) ou de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Par exemple, un don de 100 € ne vous reviendra en réalité qu'à 34 € (IR) ou 25 € (IFI).
- 4** **Agissez avec votre entreprise et déduisez** le montant de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60%, et dans la limite des 0,5% de son chiffre d'affaires. Ainsi un don de 500 € de votre entreprise ne lui coûtera que 200 €.
- 5** Agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance, la Fondation **s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion.**



Continuez à les aider !

Sans oublier les autres !



**Modernisation de salles de classes.
Ecole Sainte-Marie de Braine (02)**



Photo projection de la future salle de classe

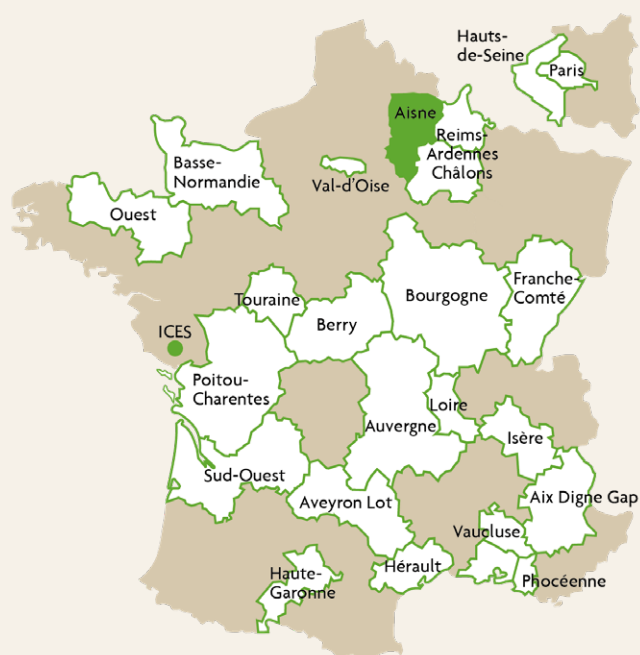
« Le sol des classes est usé par le passage des générations d'élèves. Le mobilier est vétuste. Pour le bien-être des enfants et le confort des maîtres, nous voulons relever le défi de rénover nos classes de CM1 et CM2, les plus vétustes.

La contribution des familles et le forfait communal couvrent juste nos frais de fonctionnement et ne nous permettent pas de faire face à cet investissement. Grâce à la Fondation Saint Matthieu Aisne et à ses donateurs, nous allons pouvoir redonner un coup de jeune à notre école ». Esthel Georgin, directrice de l'école et Christophe Defont, Président.

Montant des travaux : 8 782 €

Montant collecté grâce à vos dons : 6 282 €

Subvention accordée par la Fondation Saint Matthieu Aisne grâce à vos dons : 2 500 €



La Fondation Saint Matthieu Aisne, maillon d'un réseau national au service des projets locaux

La Fondation Saint Matthieu est une fondation reconnue d'utilité publique, « abritante » (décret du 16 février 2010) ; elle soutient le développement des écoles catholiques en France, avec son réseau de fondations régionales ou thématiques.

Grâce à la générosité publique sous forme de dons, legs et donations, elle participe au financement des projets éducatifs des établissements. Elle leur apporte également son expertise pour mener leurs campagnes de collecte de dons.

Son action d'intérêt général s'inscrit pleinement dans la mission de l'Enseignement catholique, associée au service public d'éducation.



Reconnue d'utilité publique par décret du 16 février 2010.

CONTACT

André BAUDOUX
06 08 89 98 56
fsmaisne@fondation-st-matthieu.org
19 rue des Déportés et Fusillés
02200 SOISSONS

N'oubliez pas, chaque don compte !
RDV sur www.fondation-st-matthieu.org/aisne/

Le Comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu Aisne

Mgr Renaud de DINECHIN, évêque de Soissons
M. et Mme Emmanuel d'ALBUFERA, propriétaires exploitants
M. Henri de BENOIST
M. Patrick de BUTTET, expert en œuvres d'art
Mme Elisabeth CORPEL, présidente associations familiales
M. Olivier DAUGER, président de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne
Mme Bénédicte de FRANCQUEVILLE
Général Thierry GAUTHIER
M. Urbain HUBAU, négociant céréales
M. Thierry LECOMTE, ex-président de Tereos
Mme Isabelle LETRILLART, vice-présidente du Conseil Départemental
M. Jean-Marie NOBECOURT, médecin-pédopsychiatre
M. Marc RENAUX, avocat spécialiste en droit des sociétés

Le Comité exécutif de la Fondation Saint Matthieu Aisne

M. André BAUDOUX, président de la Fondation Saint Matthieu Aisne
M. Jean-Louis de MOURGUES, membre de droit, président de la Fondation Saint Matthieu
M. Franck TALLEU, directeur diocésain de l'Aisne
Mme Elisabeth d'ALBUFERA, agricultrice
M. Jean-François de BISSCHOP, agriculteur retraité
Mme Nathalie BAUDRIN, présidente UDOGEC
Mme Marie du FONTENIOUX, collaboratrice DDEC
M. Philippe GANDON, président de l'ASNIA
M. Jean-François GOBRON, responsable d'affaires
M. Christian HONORE, expert-comptable en retraite, collaborateur questions économiques diocésaines
M. Benoît KLEIN, agriculteur
M. Michel LECUYER, ingénieur en chef
Mme Anne LEMOINE, responsable départementale de V.A.E
M. Yves LEROUX, agriculteur retraité
Mme Virginie LE TARNEC, Directrice du développement de la Fondation Saint Matthieu
M. Laurent POICHOTTE, économiste diocésain
M. Pascal REGENT, président de l'OGEC Sainte-Céline à Chauny
M. Jean-Dominique RENARD, notaire honoraire
Mme Camille VECTEN, responsable pôle pédagogique Enseignement Catholique de l'Aisne
Abbé Roland VIGOUROUX, conseiller spirituel Enseignement catholique